
Marie Pape-Carpantier 1815-1878

Le combat d'une femme pédagogue pour l'éducation de la petite enfance

Bruno Klein

Université de Rouen

U.F.R. de Psychologie, Sociologie, Sciences de l'Éducation

Laboratoire C.I.V.I.I.C.

Rue Lavoisier

F-76821 Mont Saint Aignan

bruno.klein@voilà.fr

RÉSUMÉ. Pédagogue peu connue, Marie Pape-Carpantier (1815-1878) fut nommée directrice de la première salle d'asile de la Flèche (72) en 1834. Elle a, pendant quarante années, consacré son engagement à l'éducation de la petite enfance. Pour mener à bien son combat, elle a participé à la fondation de la première École normale maternelle à Paris en 1847. Devenu le Cours pratique, cet espace sera propice à l'innovation et à la formation de la méthode naturelle et de son fer de lance : la leçon de choses. Celle-ci, théâtralisée, se veut porteuse de connaissances et de morale. Ce texte propose plusieurs entrées de réflexions possibles quant à son appartenance à une mouvance pédagogique. Ce questionnement est possible grâce à la récente explicitation d'une pensée héritée du sensualisme.

MOTS-CLÉS : salle d'asile, école maternelle, leçon de choses, histoire des idées éducatives.

1. Introduction

Née en 1815 et issue d'une famille très modeste, Marie Pape-Carpantier deviendra d'abord directrice de la salle d'asile de la Flèche (72) puis d'une autre au Mans. Quelques années plus tard, elle participera à Paris, à la création de la première École normale pour enseignantes de salles d'asile. Cette école est plus connue sous le nom de Cours pratique ou Cours Carpentier. Les salles d'asile sont la forme scolaire de ce qui allait devenir sous la 3^e république l'École maternelle.

Formatrice et pédagogue, elle écrira une trentaine d'ouvrages concernant l'éducation de la petite enfance. Conférencière, elle sera la première femme à présenter les leçons de choses à la Sorbonne. Engagée, elle a des sympathies avec les républicains, les fouriéristes, les francs-maçons et les libres-penseurs. Finalement, l'ordre moral finissant la démettra de ses fonctions en 1874 avant de revenir sur sa décision.

2. Aspects majeurs

Depuis les origines de sa carrière, Marie Pape-Carpantier a su puiser dans sa pratique pour élaborer ses réflexions éducatives. C'est dans l'action de son métier d'enseignante de salle d'asile qu'elle a dégagé les observations nécessaires à l'écriture de ses premiers ouvrages pédagogiques. Bien avant d'être dans le dire, elle est dans le faire. L'établissement qu'elle dirige alors dans la ville de la Flèche, lui sert de creuset et de laboratoire. Sans relâche, elle continue ses observations au Mans dans sa seconde salle d'asile. Là encore, elle met des éléments théoriques à l'épreuve de la pratique. Elle mûrit puis développe de nouveaux aspects, qu'elle concrétise dans ses nombreuses parutions. Arrivée à Paris, responsable de la formation des enseignants de salles d'asile, elle s'engage dans l'innovation. C'est là qu'elle donnera toute la mesure de son identité. Elle sera alors reconnue comme enseignante « experte », au cours de cinq conférences à la Sorbonne, même si ses détracteurs se font jour peu à peu. Rappelons-nous : elle est la première femme à s'y produire. La pédagogue est aussi celle qui interroge la théorie et qui la met à l'épreuve de la réalité de la classe. Profitant des influences de Locke, Fröbel, et Rousseau, elle n'aura de cesse de confronter les apports dont elle a bénéficiés aux usages de l'éducation de la petite enfance. Ainsi, elle engage les praticiens à se renouveler, à se remettre en question dans la création et l'amélioration de

l'enseignement. Elle se présente à leurs yeux non pas comme une didacticienne campée sur ses positions, mais bien comme une pédagogue qui accepte les contradictions et les interrogations. Loin d'apporter une seule réponse, elle se propose de lancer des pistes. Voici, à cet égard, un extrait d'un courrier qu'elle adressait à un proche dans lequel elle rappelle brièvement ses inquiétudes, mais aussi sa volonté d'aller encore de l'avant : « *les progrès dans la politique, dans les sciences, dans l'industrie, dans l'économie intérieure et les relations internationales sont précieux et glorieux ; mais en éducation qu'avons nous fait à côté de ce qu'il eût fallu faire ? Qu'avons nous dit en comparaison de ce qui nous reste à dire !* »

3. Méthode naturelle

Éduquer, c'est s'inquiéter de la globalité de l'être humain ; penser à son développement harmonieux et complet, c'est penser à la destinée de l'homme qui doit jouir de toutes ses facultés. Ce préalable va déterminer toute sa démarche pédagogique qui sera étudiée pour chaque âge avec une nécessité d'équilibre. On sent bien dans cette démarche la place centrale occupée par les besoins de l'homme. Le développement de son organisme et de ses besoins physiologiques, c'est à dire de son existence physique, doivent être comblés. Pour le jeune enfant, il y a trois éducations à mener en une seule : la culture des organes, des instincts et des facultés ; en découle son attachement à une pédagogie qui seconde la nature de l'être humain. La prise en compte des dispositions et des capacités de l'élève est tout à fait saillante dans l'ensemble de ses écrits.

L'éducation a un rôle, une fonction de guide. Elle accompagne l'apprenant dans son développement pour prévenir ses hésitations et ses faux pas. L'expérience personnelle n'est pas suffisante mais doit être enrichie d'enseignements qui se font grâce aux tuteurs et aussi avec l'aide des pairs. Marie Pape-Carpantier ajoute dans son Manuel des Maîtres (1881) :

« L'éducation a pour but de seconder l'enfant dans son développement naturel, de le soutenir dans ses intermittences, de le diriger au milieu des dangers qui l'entourent ; de lui interpréter au besoin des enseignements que la nature et le monde lui donnent à l'improviste. »

Ainsi cette perpétuelle invitation à l'exercice du jugement, à l'observation et l'auto-apprentissage sera l'attitude naissante de l'élève dans ses apprentissages. L'élève doit faire sienne cette attitude dans les apprentissages. L'observation, grâce aux sens, va permettre à l'intelligence de s'approprier les notions qui constitueront les connaissances. Son ouvrage, L'éducation des sens publié en 1878, témoigne de la volonté de placer les sens au centre de sa pédagogie. Outils d'apprentissage donnés à tous, ils sont le siège des fondements de l'éducation.

L'exercice du jugement permet d'analyser les faits en les portant à son examen sans s'en remettre à un tiers. Ainsi, l'enseignant ne doit pas accepter, de la part de ses élèves, des raisonnements ou déductions tous faits. Il doit les inciter à exercer leur raison et expliciter leur jugement. Dans *Enseignement pratique dans les salles d'asile* (1881), c'est une attitude active que Marie Pape-Carpantier envisage pour tout apprenant en utilisant l'exercice qui se diversifie et se décline de mille manières. Grâce à l'exercice, les organes se perfectionnent et les aptitudes se fortifient pour développer les facultés de l'intelligence. « *Chaque petit enfant a déjà mille désirs de voir et de savoir. Dans ce nouvel être, où une double vie surabonde, un double besoin d'activité se fait sentir ; comme le corps est avide de mouvement qui exerce ses facultés physiques, l'esprit est avide des notions qui exercent ses facultés spirituelles.* »

L'ensemble des aspects qui définissent son regard sur l'éducation se concrétise dans ce qu'elle appellera la méthode naturelle avec en vecteur essentiel : la leçon de choses. Cette méthode repose sur une prise en compte objective et intelligente des forces que l'être humain peut investir dans son propre développement. Considérant les sens comme des voies de perception et des instruments d'action, elle s'efforce de les perfectionner. Dans les instincts qui les régissent, elle voit non des ennemis à anéantir mais des alliés potentiels à se faire. Ainsi, elle forme toutes les facultés physiques et morales de l'apprenant. Son but est de faire concourir toutes les forces de l'être à son propre développement.

A propos du rôle de l'enseignant, elle dira dans son premier ouvrage, *Conseils sur la direction des salles d'asile* : « Il faut coopérer à l'œuvre de la nature, l'étendre, la rectifier quand elle dévie, telle est la tâche de l'éducateur ; à tous les degrés de l'éducation, il faut respecter la nature. » C'est à l'occasion de sa première conférence du 21 août 1867, à la Sorbonne, qu'elle argumente pour rallier le public à la cause de la méthode naturelle :

« C'était la méthode naturelle que suivaient Socrate et Platon, 400 ans avant Jésus Christ. Et dans notre siècle, Pestalozzi, Fröbel, le P. Girard, et une foule de bons esprits qui, de plus ou moins près marchent comme nous dans la même voie. »

Pour terminer la deuxième conférence, elle conclut en réaffirmant ses principes :

« En terminant, je vous répète, avec toute la conviction de mon esprit : fiez-vous en à la bonne nature, qui est l'œuvre divine. Imitz ses procédés. Elle instruit les enfants par le sens : instruisez-les comme elle !! »

4. la leçon de choses

C'est une technique qu'elle revendique depuis 1848 environ, date de la sortie de son ouvrage, *Histoires et leçons de choses*. Il présente, à notre sens, le pôle principal de la pédagogie de la petite enfance selon Marie Pape-Carpantier. La publication est justifiée par le fait que les enfants en sont toujours très friands et que les mères et les enseignants doivent justement tirer partie de cette disposition pour l'éducation des enfants. Elle propose des entretiens familiers et moralisateurs avec les petits enfants des salles d'asile, qui s'articulent autour de l'intuition dans une activité constante de l'enfant.

Dix ans après l'édition de l'ouvrage de Marie Pape-Carpantier, sous la rubrique «Méthodes d'enseignement et d'éducation », la revue *l'Ami de l'enfance* publie ce commentaire :

« Écrire n'est rien pour Mme Pape. Comment faut-il parler à l'enfance ? Y a-t-il des objets, des sentiments, des moyens particuliers qui soient plus propres à servir d'intermédiaires entre cet âge et ses maîtres, ou plutôt ses maîtresses, car Mme Pape croit ardemment et avec raison que les femmes sont les institutrices naturelles du premier âge. »

La valeur de la leçon de choses est qu'elle répond parfaitement à l'esprit de la méthode naturelle. Cette leçon théâtralisée fait appel aux forces personnelles de l'enfant, elle met en jeu ses capacités physiques et intellectuelles et crée les conditions pour réfléchir puis s'exprimer. Les instructions officielles de 1882 puis de 1887 la présentent ainsi : « *méthode intuitive et inductive, partant des faits pour aller aux idées ; méthode active faisant appel constant à l'effort de l'enfant et l'associant au maître dans la recherche de la vérité.* »

Marie Pape-Carpantier énonce les règles qui organisent la leçon de choses par étapes. Elles suivent la même marche que celles de l'esprit dans ses perceptions. Ainsi, dans l'ordre, l'enfant va percevoir la couleur d'un objet, puis sa forme, puis ensuite s'interrogera sur son usage et sur sa matière. Par le principe d'intuitivité, l'apprenant a une démarche concrète en observant les objets. Marie Pape-Carpantier présente l'enseignement par les yeux car ce sont justement les choses elles-mêmes, et non seulement leur aspect, qu'il s'agit de montrer à l'enfant. Lors de sa première conférence, elle n'adopte pas la posture de Fröbel ; « *On a cité quelque fois les leçons par l'aspect des Allemands : mais l'aspect, l'apparence, rien n'est plus trompeur. C'est l'apparence qui a fait croire si longtemps que le soleil tournait autour de la terre. La leçon de choses enseigne par les réalités mêmes ; et de chaque réalité elle fait sortir une connaissance utile, un bon sentiment ou une bonne idée.* » C'est donc une méthode inductive qui fournit à l'enfant la matière d'une démarche intellectuelle qui chemine du concret à l'abstrait, du simple au composé. C'est à ce stade que l'enseignant sera aux côtés de l'enfant pour le guider vers une noble réflexion :

« Le maître vigilant attend son élève, pour éveiller en lui le plus fécond des sentiments, le sentiment religieux !! » En disant cela, Marie Pape-Carpantier ne réclame pas une croyance aveugle de la part des enseignants. Elle réclame d'eux, d'être acteur de leur pédagogie pour la comprendre en la mettant en œuvre. Elle ajoute : *« Ceci est du domaine des choses expérimentales, il ne tient qu'à vous de les expérimenter. »* Mais si l'enseignant est actif, l'enfant, l'apprenant ne l'est pas moins ! Loin s'en faut. C'est justement un des points forts de la leçon de choses présentée lors de la première conférence à la Sorbonne en 1867.

« Mais qui fait donc la valeur des leçons de choses ?..... Ah ! Cela tient à une grande loi terriblement méconnue, qui ne veut pas qu'il y ait de patient en éducation ; qui veut que l'élève y soit un agent actif, aussi actif que le maître ; qu'il soit collaborateur intelligent dans les leçons qu'il en reçoit, et que, selon l'expression du catéchisme, il coopère à la grâce... »

5. Débat critique

L'engagement de Marie Pape-Carpantier est à placer dans la mouvance des pédagogues soucieux de la scolarisation de la petite enfance. Héritière de Comenius via Pestalozzi et Fröbel, elle participe à l'émergence de l'écolier dans la salle d'asile. L'enfant, protégé des vicissitudes de la société, devient un apprenant. Elle affiche délibérément son attachement à une structure éducative réservée à la préscolarisation. Celle-ci n'est pas isolée mais incluse dans le système éducatif global où l'École maternelle aura une place essentielle. C'est ce système qu'elle développera dans ses travaux concernant l'Union scolaire.

Contemporaine des problématiques du XIX^e et portée par l'élan pédagogique, elle a voulu imprimer un mouvement pour faire sortir l'éducation de la petite enfance de son enfermement charitable. En revendiquant un rôle majeur à la leçon de choses, elle participe au frémissement de l'enseignement scientifique déjà pressenti par Guizot. Elle fait la promotion de matières jusqu'alors réservées au cycle élémentaire pour lutter contre l'obscurantisme bercé par le « merveilleux » trop présent dans les histoires pour enfants. Ainsi, le projet de Marie Pape-Carpantier, pour une éducation maternelle délivrée par une structure éducative, est en accord avec la réalité socio-économique de son époque. La nécessité d'une École forte dans la France d'alors est une idée admise de tous. Reste que le débat, qui oppose les laïcs aux congrégationnistes, créera de nombreuses entraves à l'avancé de ses idéaux. Au-delà des agitations socio-politiques, elle saura se faire appuyer par suffisamment de personnes influentes.

Peut-on classer Marie Pape-Carpantier dans un courant pédagogique ?

On serait tenté de chercher entre l'enseignement traditionnel centré sur le maître et les contenus d'une part, et l'éducation nouvelle centrée sur l'élève d'autre part. Pourtant cette opposition ne semble pas être aussi tranchée. Nous pourrions situer les travaux de Marie Pape-Carpantier dans les pédagogies de l'apprentissage dans lesquelles la fonction enseignante n'est plus uniquement une fonction d'enseignement, de transmission de savoirs mais une fonction de remédiation dans les apprentissages. Le pédagogue organise des situations d'apprentissage pour aider l'enfant à apprendre, le mettre en activité. L'apprenant est au centre d'une problématique de l'apprentissage où son rôle d'apprenant est privilégié par rapport à l'activité du maître. Dans le triangle pédagogique, nous pourrions ranger la pédagogie de Marie Pape-Carpantier dans le processus -apprendre- qui porte sur le rapport direct savoir-apprenant. Sur cet axe, le maître, comme le préconise Marie Pape-Carpantier, devient l'organisateur de situations, des conditions externes d'apprentissage par lesquelles il met en relation contenus et apprenants en jouant le rôle de ce qu'on appelle aujourd'hui, médiateur.

Au regard de ce qui précède, on peut se demander comment des intentions aussi louables mais aussi difficiles à mettre en place ont pu être mises en application dans le cadre des salles d'asile. Théoriquement, la leçon de choses doit susciter un questionnement. Elle doit ajuster son action aux réactions des élèves. C'est une pédagogie de la découverte. Ce dispositif est fondé sur la capacité de l'enseignant à laisser observer, agir et réagir les élèves tout en ménageant la relation apprenant-enseignant. Cependant, les enseignants, peu rompus à ces pratiques devant un auditoire surchargé, ne versent-ils pas vers une activité magistrale et interrogative organisée collectivement et de façon frontale ? Cette méthode naturelle ne serait-elle pas réservée aux experts peu nombreux car peu formés ?

De notre point de vue, les différents aspects de sa pédagogie ont sans doute créé, si ce n'est un terreau pour les précurseurs de l'école nouvelle et des méthodes actives centrées sur l'apprenant, les conditions d'un questionnement essentiel pour le devenir de la scolarisation du jeune enfant.

6. Méthodologie

Le paradigme de cette recherche est de type descriptif. L'objet de la présente démarche est de décrire la nature du discours pédagogique d'une formatrice engagée dans un combat en faveur de l'école maternelle. De ce fait, les différentes postures qui firent de cette femme, une personne exceptionnelle, sont proposées afin d'éclairer ses positions éducatives. La recherche que nous menons ici, cadrée dans le champ des sciences humaines, a pour ambition, non une explication, mais une description qui pourrait mener ultérieurement à une compréhension. C'est la singularité de cette femme dont le « je » est omniprésent et sollicité tout au long de

son œuvre, qui guide notre description dans ce travail de recherche. Ainsi, nous adoptons une attitude phénoménologique qui tente d'explicitier le sens que le monde objectif des réalités a, pour les acteurs, dans leur expérience quotidienne. Elle est de type *a posteriori* et s'oppose à l'*a priori*. Aucune hypothèse explicite n'est formulée avant d'investir les documents. La seule intention du chercheur est, dans un premier temps, d'attendre ce qui va s'y dérouler ; dans un second temps, il va proposer des interprétations, des lectures au sujet de ce qu'il a étudié. Il va s'agir de tisser des liens entre les interprétations afin de faire émerger un réseau de significations. Il y a dans cette démarche un espace pour la nouveauté et l'étonnement. Toutefois, le chercheur conscient des biais de cette posture reste vigilant quant à la validité du traitement opéré sur les données collectées. Cette marche qui laisse vivre les émotions, ne fait pas oublier la rigueur. L'enquête doit être minutieuse, car elle doit chercher au-delà des apparences, le sens des faits observés en les mettant en écho ou en dissonance. Ainsi, les évidences éblouissantes sont dépassées pour y débusquer les fondements. Une fois fait ce travail épistémologique, il devient possible de mettre à disposition de la communauté éducative, un inventaire des apports de ce discours pédagogique.

Bibliographie

Cosnier, C. (1993). *Marie Pape-Carpantier, de l'école maternelle à l'école des filles*. Paris : L'Harmattan

Cosnier, C. (2003). *Marie Pape-Carpantier, Fondatrice de l'école maternelle*. Paris : Fayard

Klein, B.(2007). *Marie Pape-Carpantier, le combat d'une femme pédagogue pour l'éducation de la petite enfance*, Thèse européenne, Université de Rouen, Labo CIVIIC, 474 p.

Pape-Carpantier, M. (1846). *Conseils sur la direction des salles d'asile*. Paris : Hachette

Pape-Carpantier, M. (1849). *Enseignement pratique dans les écoles maternelles, ou Premières leçons à donner aux petits enfants*. Paris : Hachette

Pape-Carpantier, M. (1869). *Manuel de l'instituteur*. Paris : Hachette

10 Actualité de la recherche en Éducation et en Formation, Strasbourg 2007